

Sous la Haut Patronage
du
Prince Amaury de Merode



Sous les auspices de la Commission Musique du
Rotary Club de Bruxelles

Concours de Musique Breughel 2018



www.xavierswolfs.com

Info et Prix du concours :
www.concoursbreughel.be

Contact :

Théo Wynands - Direction Générale
E-mail: twbreughel2@gmail.com



INSCRIPTIONS

(Extrait du règlement)

Consultez le règlement complet sur
www.concoursbreughel.be

Le « Concours de Musique Breughel »
Session 2017 est réservé au violon, alto,
violoncelle et contrebasse.

Présélection: 17-18/02/18, Evere Espace Toots
Finale: 18/03/18, Ixelles Studio 4 Flagey

Les Candidats

Conditions Générales

- 1 - résidents en Belgique,
- 2 - régulièrement inscrits pour l'année 2017-2018 dans une Académie de Musique en Belgique,
- 3 - ou en possession d'un certificat ou d'un diplôme de fin d'études d'une de ces Académies de Musique,
- 4 - ou élève d'un professeur privé en Belgique,
- 5 - ou qui, après avoir suivi les cours dans l'enseignement artistique à temps partiel, sont inscrits pour leur instrument à temps partiel dans un cours préparatoire dans un conservatoire ou une école supérieure de musique en Belgique en section Jeunes talents, ou à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth et dont l'âge ne dépasse pas celui de la Cat. C (voir remarque importante ci-après), peuvent, participer au « Concours de Musique Breughel ». Toute participation doit être approuvée par le Comité Artistique.

A l'exception des étudiants repris au point 5 des Conditions générales ci-dessus, les candidats sont répartis en fonction de leur âge dans une des catégories suivantes:

Catégories d'âge

Catégorie A : moins de 13 ans / né(e) après le 18/02/2005

Catégorie B : de 13 à 15 ans inclus / né(e) entre le 19/2/2002 et le 18/02/2005 inclus

Catégorie C : 16 à 18 ans inclus / né(e) entre le 19/2/1999 et le 18/02/2002 inclus.

Les candidats exécutent de mémoire deux œuvres de musique classique. Le choix de ces deux œuvres tient compte de la catégorie d'âge.

Remarque importante : Candidats repris au point 5 des Conditions générales ci-dessus (inscrits en section Jeunes talents ou à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth): ceux qui ont moins de 13 ans doivent se présenter en catégorie B, ceux qui ont entre 13 et 15 ans inclus doivent se présenter en catégorie C.

*

Inscriptions

Date limite des inscriptions: 16 janvier 2018.

*

Règlement complet - formulaires d'inscription et d'attestation de cours suivis sont disponibles sur le site: www.concoursbreughel.be

*

Les inscriptions accompagnées des documents prévus au règlement doivent, sauf demande expresse, parvenir par mail à :

Madame Monique DESIDE
Concours de Musique Breughel

mdeside@yahoo.fr

*

Frais d'Inscription

35 euro, à verser sur le compte bancaire
IBAN: BE48 0017 2943 5127 BIC: GEEBABEBB

Communication : « Concours de Musique Breughel 2018 »

Concours de Musique Breughel

Session 2018

La Présélection: répertoire exigé

Pour les candidats catégorie A:

2 œuvres maximum:

1. Choix d'une œuvre imposée

Violon: p.6 du règlement
Alto: p.8 du règlement
Violoncelle: p.9 du règlement
Contrebasse: p.10 du règlement

Pour le choix d'une œuvre imposée, consultez le règlement sur le site : www.concoursbreughel.be

2. Une seule œuvre au choix sans reprise avec accompagnement de piano.

Si la pièce comporte plusieurs mouvements, un choix dans ces mouvements sera exigé afin de ne pas dépasser la durée maximum de prestation

Durée totale des deux œuvres : max. 10 min.

**

Pour les candidats catégorie B:

2 œuvres maximum

1. Choix d'une œuvre imposée

Violon: p.7 du règlement
Alto: p.8 du règlement
Violoncelle: p.9 du règlement
Contrebasse: p.11 du règlement

Pour le choix d'une œuvre imposée, consultez le règlement sur le site : www.concoursbreughel.be

2. Une seule œuvre au choix sans reprise avec accompagnement de piano.

Si la pièce comporte plusieurs mouvements, un choix dans ces mouvements sera exigé afin de ne pas dépasser la durée maximum de prestation.

Durée totale des deux œuvres : max. 12 min.

Pour les candidats catégorie C:

2 œuvres maximum :

1. Choix d'une œuvre imposée

Violon: p.8 du règlement
Alto: p.8 du règlement
Violoncelle: p.11 du règlement
Contrebasse: p.12 du règlement

Pour le choix d'une œuvre imposée, consultez le règlement sur le site : www.concoursbreughel.be

2. Une seule œuvre au choix sans reprise avec accompagnement de piano.

Si la pièce comporte plusieurs mouvements, un choix dans ces mouvements sera exigé afin de ne pas dépasser la durée maximum de prestation

Durée totale des deux œuvres : max.15 min.

(*) Note importante :

Le répertoire doit être communiqué au Comité Artistique, Mme Monique Deside, par mail à mdeside@yahoo.fr pour le lundi 16 janvier 2018

Le Comité Artistique se réserve le droit d'accepter le répertoire proposé par le candidat en fonction du respect ou non des critères mentionnés ci-dessus.

La Finale : répertoire exigé

Au moins une des deux œuvres jouées à la présélection doit être remplacée par une nouvelle œuvre de durée et de difficulté technique équivalentes ; les œuvres sont interprétées sans reprise.

Pour la finale la durée autorisée par catégorie doit être respectée. En cas de dépassement de la durée autorisée, le candidat devra faire le choix d'une seule œuvre.

Dans les huit jours qui suivent la présélection, le candidat retenu pour la finale devra faire connaître la ou les nouvelles œuvres qu'il choisit d'interpréter et le cas échéant sur demande du Comité artistique, en faire parvenir un exemplaire à Madame Monique Deside

**

Les Prix

Tous les finalistes sont proclamés lauréats. Chaque lauréat reçoit un prix et un diplôme.

Le « Prix Concours de Musique Breughel » 2018 est attribué au lauréat de la Cat.C le mieux classé.

Il est offert par le luthier :

FaBien GRAM,

12 rue Neuve à F-10160 RIGNY LE FERRON
(France) Tel.: + 33 (0) 3.25.46.64.68

fabiengram@gmail.com

Sur rdv chez AZZATO Bruxelles, 42 rue de la Violette, 1000 Bruxelles + 32 (0)2/512.37.52

www.gramlutherie.free.fr

Ce prix comprend un instrument (violon, alto) de sa gamme personnelle FRANCESCO GABENI (IL CREMONESE).

L'instrument offert par Fabien Gram, sera harmonisé en tenant compte de la personnalité et la sensibilité artistique du lauréat nominé. A titre indicatif, la valeur d'un violon est de minimum 8.500€

Un Prix du Public est décerné par le Public à un des lauréats de la finale, quelle que soit sa catégorie (500€).

Un Prix du Rotary Club de Bruxelles est décerné par le Jury au finaliste, quelle que soit sa catégorie, pour la meilleure interprétation d'une œuvre libre (500€)